Avant de terminer cette lettre Mr le Président il me reste une prière à vous adresser. Mes services en Grèce vous ayant paru, inutiles, me présence n'y e plus nécessaire, mais mon éloignement pour être motivé requiert une sanction officielle de votre part.
Le but essentiel de mon dernier passage d'Égine à Poros n'est point encore rempli et fait le sujet de ma demande. Veuillez, Mr. le President y avoir égard afin que je puisse acquitter des obligations qui me sont imposées par les décrets de l'assemblée de Trézène.